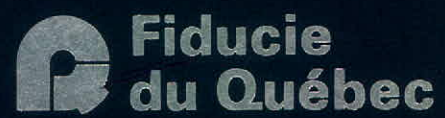


RAPPORT 1982



 **desjardins**

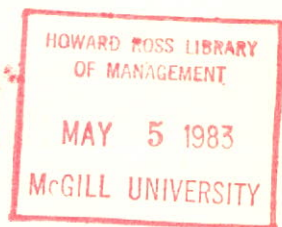








**E**n deux décennies, le personnel de la Fiducie du Québec a fait de celle-ci une importante société. Elle vit quotidiennement sa mission de complémentarité au sein du Mouvement Desjardins et occupe une place enviable parmi les compagnies de fiducie. La compétence et la détermination du personnel sont les forces vives de l'entreprise.



**Fiducie  
du Québec**

## Table des matières

Rapport du président et du vice-président et directeur général	3
Faits saillants	7
Rapports d'activités	
Modes d'épargne	8
Financement hypothécaire	10
Services de gestion	12
Services fiduciaires	13
États financiers	
Résultats consolidés	17
Bénéfices consolidés non répartis	17
Bilan consolidé	18
Évolution de la situation financière consolidée	20
Notes complémentaires	21
Échéancier des placements	
Fonds garanti	24
Échéancier des dépôts	
Fonds garanti	24
Rétrospective des résultats des cinq dernières années	25
Croissance du volume des principaux secteurs d'activités	25
Complémentarité de nos services	
Modes d'épargne	26
Financement hypothécaire	27
Services de gestion	28
Services fiduciaires	29
Conseil d'administration	30
Membres de la Direction	31
Bureaux de la Fiducie du Québec	32

---

Page précédente

André Beaudoin  
*Services administratifs*  
Claude Mayette  
*Communications*  
Liliane Iza  
*Gestion de portefeuilles*  
Sylvie Deslières  
*Secrétariat et Affaires juridiques*  
Louise Brisebois  
*Ressources humaines*  
Serge Landry  
*Services comptables*  
Anne Tourchot  
*Administration, Modes d'épargne*



## *Rapport du président et du vice-président et directeur général*



---

Le 20<sup>e</sup> exercice de la Fiducie du Québec est de loin le meilleur qu'a connu l'entreprise depuis sa fondation. Le bénéfice net double en passant de 764 000 \$ à 1 521 000 \$ ce qui le porte de 4,70 \$ par action à 8,50 \$.

Devant l'excellence des résultats de l'entreprise, le Conseil d'administration a approuvé dès novembre 1982, le paiement d'un dividende de 2 \$ par action. C'est ainsi qu'un peu plus de 374 000 \$, comparativement à 256 000 \$ pour 1981, ont été remis en décembre aux actionnaires, soit les caisses populaires et d'économie et les fédérations de caisses.

La performance de la Fiducie du Québec en 1982 est d'autant plus remarquable qu'elle a été réalisée dans le contexte économique de la plus grave récession depuis 50 ans. Le nombre de faillites et le taux de chômage ont durement éprouvé la population et l'inquiétude qui a régné pendant la majeure partie de l'année a été lourde de conséquences. Elle a incité les individus et les entreprises à plus de vigilance. Dans un tel contexte, ce n'est pas sans une certaine fierté que la Fiducie du Québec présente ses résultats. Ces derniers respectent d'ailleurs la troisième étape d'un plan quinquennal dont l'objectif, rappelons-le, est de rendre notre rentabilité comparable à celle de notre industrie.

Pour réaliser chaque étape de ce plan, chaque année, l'entreprise examine et rationalise au maximum ses dépenses et ce, en association avec son personnel.





C'est dans cette optique que la Fiducie du Québec s'est retirée de la scène du courtage immobilier le 31 décembre 1980 et a concentré ses efforts dans les secteurs de l'intermédiation financière, des services fiduciaires et de la gestion de portefeuilles.

Cette nouvelle orientation a des effets positifs puisque depuis 1980, l'entreprise a atteint chaque année ses objectifs. Au cours de 1982, l'ensemble des activités a généré des revenus de 101,9 \$ millions, ce qui constitue une augmentation de près de 20 % par rapport à 1981. Les revenus de placement qui étaient de 77,1 \$ millions sont passés à 92,5 \$ millions une hausse également de 20 % en bonne partie attribuable aux niveaux élevés des taux d'intérêt pendant la majeure partie de l'année. Mentionnons que ces niveaux élevés ont fait progresser de près de 13 \$ millions les intérêts versés, lesquels ont atteint 81,5 \$ millions. Aussi, les revenus nets de placements qui se chiffraient à 8,5 \$ millions en 1981 ont augmenté de 29 % pour se fixer à 11 \$ millions, cette forte hausse s'expliquant surtout par l'amélioration de la marge de rendement de notre Fonds garanti. En effet, l'échéance de 12 \$ millions d'obligations à faible rendement, l'augmentation de la marge brute entre le revenu des nouveaux prêts et le coût des fonds empruntés, et la baisse importante des taux d'intérêt au deuxième semestre, voilà autant

de facteurs qui nous ont été favorables. Quant aux honoraires, ils ont augmenté en 1982 de 21 % pour totaliser 9,4 \$ millions ce qui reflète la progression de nos revenus particulièrement en matière de gestion de portefeuilles et de services fiduciaires aux entreprises.

Du côté des dépenses, alors que tous nos secteurs ont vu leurs activités s'accroître, nous avons pris des mesures pour ralentir le rythme d'embauche de nouveaux employés. En excluant les intérêts payés au cours du dernier exercice, les dépenses sont passées de 14,5 \$ millions en 1981 à 17,2 \$ millions en 1982, soit une progression de 18 % à rapprocher de l'augmentation de 25 % de nos revenus après paiement des intérêts. La hausse de 21 % au poste des salaires et avantages sociaux s'explique évidemment par le conflit de travail que l'entreprise avait vécu en 1981.





Au chapitre du bilan, l'actif de la Fiducie du Québec a enregistré en 1982 une croissance inférieure à celle de l'année précédente. En effet, l'actif a augmenté de 12,5 % pour se chiffrer à 724 \$ millions. Ce ralentissement provient de l'abolition des rentes à versements invariables par le gouvernement fédéral dans le budget de novembre 1981 et surtout de la faiblesse dans la demande de financement hypothécaire. Rappelons que le marché du financement hypothécaire constitue le principal secteur de placements de la Fiducie du Québec. En 1982, le poste des prêts hypothécaires de l'actif n'a augmenté que de 7 % et ce, évidemment en raison de la très faible demande. Cependant, la mise sur pied du programme Corvée-Habitation auquel l'entreprise participe très activement a apporté un regain d'activités en fin d'exercice.

Dans un tel contexte, la Fiducie du Québec a dû trouver d'autres débouchés pour ses fonds. C'est ainsi qu'elle affiche en 1982 quelque 28 \$ millions de plus qu'en 1981 à son portefeuille d'obligations et d'actions. Ces placements ont été faits en respectant les exigences de l'appariement des fonds.

Tout comme en 1981, la Fiducie du Québec a fait appel à ses actionnaires pour son programme de capitalisation qui, on s'en souvient, vise essentiellement à soutenir la croissance de l'entreprise dans le cadre d'un plan de développement équilibré et d'objectifs précis de rentabilité. Le nombre d'actions a progressé de 16 478 pour atteindre 187 189. Quant au poste des prêts en sous-ordre du passif, il est passé de 8 494 000 \$ en 1981, à 9 465 000 \$ en 1982. Dans le cadre de la troisième étape du programme de capitalisation, l'entreprise sollicitera à nouveau l'appui de ses actionnaires en 1983 pour une augmentation de 1 \$ million des prêts en sous-ordre et de 2 \$ millions de son capital-actions.

Yvan Drouin  
*Vice-président, Services de contrôle*  
Jean-Pierre Duguay  
*Vice-président, Services financiers*  
Bernard Larue  
*Vice-président, Finance et trésorerie*  
Jacques V. Goyer  
*Vice-président, Services corporatifs*

Vous constaterez que le rapport 1982 souligne le 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'entreprise. En présentant certains de nos employés dans ce rapport, nous voulons rendre hommage à tous ceux et celles qui au cours de ces vingt premières années ont contribué, par leur travail et leur compétence, à faire de la Fiducie du Québec une importante société du Mouvement Desjardins qui vit pleinement son rôle de complémentarité auprès des caisses populaires et d'économie et qui occupe une place enviable dans l'industrie des compagnies de fiducie.

En ce qui concerne la conjoncture économique en 1983, l'inflation en régression, les taux d'intérêt à des niveaux plus acceptables et une reprise dans le secteur de la construction sont autant de facteurs qui nous portent à un certain optimisme.



A. Hervé Hébert  
*Président*



Raymond A. Reid  
*Vice-président et directeur général*



Guy Vallée  
*Vice-président, Affaires juridiques et Secrétaire*  
Raymond A. Reid  
*Vice-président et directeur général*  
A. Hervé Hébert  
*Président*



## Faits saillants

	1982	1981	Augmentation
Revenus bruts	101 878 000 \$	84 928 000 \$	20 %
Bénéfice avant impôts	3 204 000	1 773 000	81
Bénéfice d'exploitation	1 882 000	955 000	97
Bénéfice net	1 521 000	764 000	99
Actif	723 848 000	643 998 000	12
Avoir des actionnaires	23 709 000	20 621 000	15
Biens administrés	6 665 130 000	5 313 804 000	25



## MODES D'ÉPARGNE

À l'instar des autres institutions financières, le budget fédéral de novembre 1981 nous a forcés à remettre en question la stratégie de mise en marché de certains de nos modes d'épargne au cours de la dernière année. En effet, nous croyons que l'abolition d'une part importante de la gamme des régimes de report d'impôt, telles les rentes à versements invariables et les rentes différées, ainsi que les modifications apportées à certains autres régimes, inciteront les consommateurs à être plus vigilants quant au choix de leurs véhicules de placement et au rendement de leurs épargnes.

Dans un tel contexte, la Fiducie du Québec s'est efforcée en 1982 de démontrer à ses clients qu'en plus de leur offrir des taux compétitifs, elle est en mesure de les conseiller adéquatement.

C'est ainsi qu'ont été publiés en cours d'année, divers guides qui concordent avec l'un des objectifs d'ensemble de l'entreprise soit, dans un premier temps, de bien

renseigner le consommateur sur le produit qu'il recherche et, dans un second temps, sur le produit offert par la Fiducie du Québec.

En plus d'adopter une telle orientation dans son secteur des Modes d'épargne, la Fiducie du Québec a amélioré à bien des égards divers services financiers qu'elle offre. Mentionnons, au chapitre des dépôts garantis, qu'elle a ajouté l'option du renouvellement automatique pour les certificats dont le terme est d'un an et moins ainsi que le prélèvement automatique qui permet aux individus d'accumuler facilement les fonds nécessaires à l'achat de certificats qui seront déposés dans un régime enregistré d'épargne-retraite.

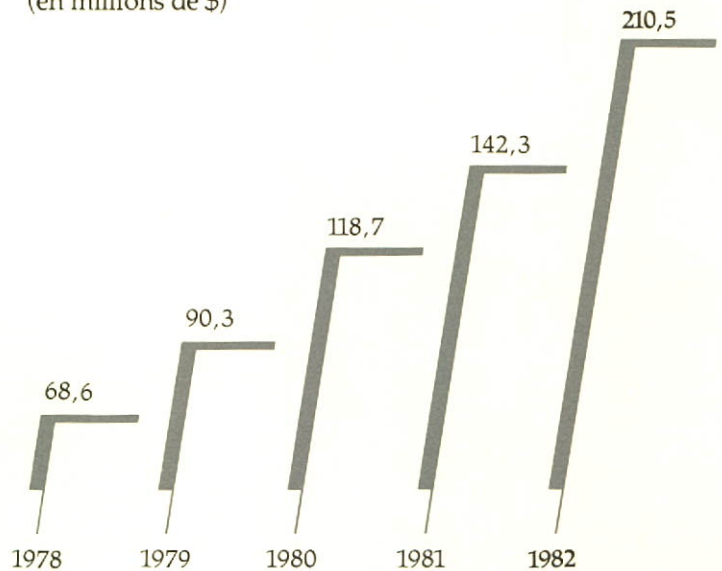
En ce qui concerne ces régimes, nous avons continué en 1982 d'en faire très activement la promotion et l'augmentation du nombre de dossiers est remarquable. Toutefois, nous avons peut-être mis un peu plus d'emphase sur les régimes autogérés et les régimes collectifs.

Monique Gince  
Services financiers  
Lise Denis  
Administration, Modes d'épargne  
Guy Douville  
Prêts hypothécaires  
France Montpetit  
Administration, Modes d'épargne



## Régimes enregistrés d'épargne-retraite de la Fiducie du Québec

(en millions de \$)



Ces derniers ont encore été très populaires, car leurs avantages sont indéniables. En plus d'être à la portée de tous, ils sont très souples tant au niveau des modalités de la participation de l'employé et de l'employeur, qu'au niveau des véhicules de placement offerts. Pour ce qui est des régimes autogérés, le Reér Obligations d'épargne et le Reér Sodeq ont remporté également en 1982 de vifs succès. En effet, les rendements élevés des obligations d'épargne et l'attrait d'une diminution du revenu imposable chez les actionnaires de Sodeq ont incité beaucoup d'épargnants à enregistrer de telles valeurs dans un régime enregistré d'épargne-retraite.

Du côté des Fonds Desjardins, on se souvient que la Fiducie du Québec a commencé à publier trimestriellement, à l'intention des détenteurs d'unités de ces fonds, un bulletin d'informations financières qui, en plus de présenter une revue de la situation économique, suggère une répartition de placements entre les divers fonds. En 1982, à la suite d'une étude de marché et d'une enquête auprès de sa clientèle, l'entreprise a conclu que cette formule d'épargne répond à un réel besoin mais que le consommateur désire encore plus de renseignements sur les fonds de placements.

La Fiducie du Québec a ainsi élaboré un nouveau concept de mise en marché de ses Fonds Desjardins, concept basé sur la diversification de placements. En conséquence, un guide sur les fonds de placement a été réalisé et le bulletin *Informations financières* revu. Dans un style simple et à la portée du plus grand nombre d'individus, il élabore davantage sur la conjoncture économique et présente des suggestions de répartition de placement selon trois niveaux de risque. Soulignons qu'en 1982 les individus qui ont suivi les suggestions du bulletin ont réalisé un rendement de l'ordre de 27 %.

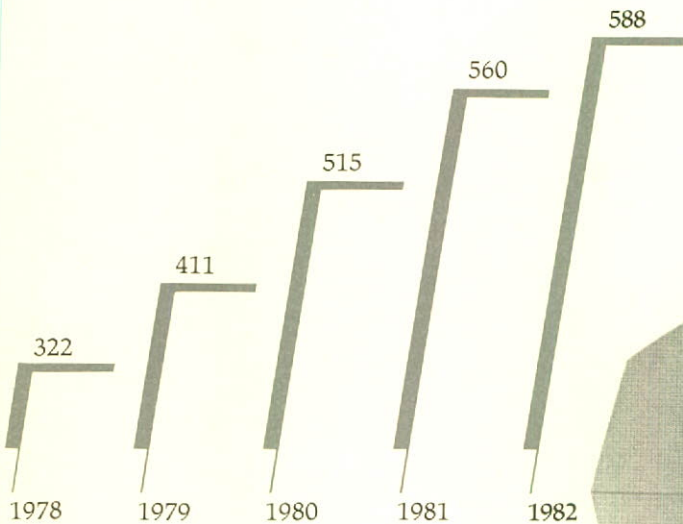
Même s'il n'y a pas eu d'ouverture de nouvelles succursales en 1982, en raison du contexte économique difficile, nous avons rendu plus polyvalentes celles qui existent déjà et nous continuons d'étudier sérieusement la possibilité d'en ajouter quelques-unes à notre réseau.

Dans le secteur des modes d'épargne, la Fiducie du Québec entend demeurer à l'avant-garde en mettant l'accent sur la conception et la promotion de services financiers de qualité, complémentaires à ceux offerts dans les caisses populaires et d'économie.



## Portefeuilles d'hypothèques

(en millions de \$)



## FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE

En matière de financement hypothécaire, les résultats obtenus par la Fiducie du Québec en 1982 ont été influencés par trois facteurs. Tout d'abord, on se souvient que la conjoncture économique a été défavorable et que les taux d'intérêt ont été élevés jusqu'à l'automne. Par ailleurs, il y a eu une chute de 20,8 % des mises en chantier comparativement aux résultats de 1981. Enfin, malgré la création de programmes gouvernementaux d'aide à l'habitation, beaucoup d'acheteurs potentiels ont préféré retarder leurs projets plutôt que de les réaliser dans un contexte où les emplois étaient constamment menacés.

C'est ainsi qu'en dépit des tendances de redressement qui se sont manifestées en fin d'année, les déboursés consentis au cours de l'exercice 1982 ne se sont élevés qu'à 76 \$ millions, soit 20 % de moins que l'an dernier. Cependant, la valeur totale des portefeuilles de prêts gérés par l'entreprise a tout de même augmenté en passant de 559 \$ millions en 1981, à 588 \$ millions en 1982, ce qui représente une croissance de 5 %. Quant au nombre de dossiers de prêts, s'il est demeuré stable par rapport à 1981, le solde moyen des prêts a progressé de 4,7 % pour se situer à 36 600 \$.

Compte tenu de la faiblesse de la demande sur le marché du financement hypothécaire en 1982 et des disponibilités importantes dont disposaient les caisses populaires et d'économie, le volume de prêts déboursés par l'entremise de celles-ci s'est chiffré à 12 \$ millions

en 1982 comparativement à 54,5 \$ millions en 1981. Par contre, les déboursés découlant de prêts négociés directement par la Fiducie du Québec ont augmenté de 62 % ou 24 \$ millions, pour passer de 39 \$ millions en 1981 à 63,6 \$ millions en 1982.

Pendant l'année, la volonté de la Fiducie du Québec de s'affirmer sur divers marchés du financement occupés traditionnellement par les compagnies de fiducie a constitué un défi que les ressources humaines de l'entreprise ont relevé avec succès. En effet, une très grande proportion des prêts consentis au cours de l'année faisait suite à des demandes provenant de ces secteurs. Soulignons que le marché des constructeurs nous intéresse particulièrement; près de 25 \$ millions de prêts dans le cadre du programme Corvée-Habitation nous ont été référés par des constructeurs au cours du dernier trimestre de 1982.

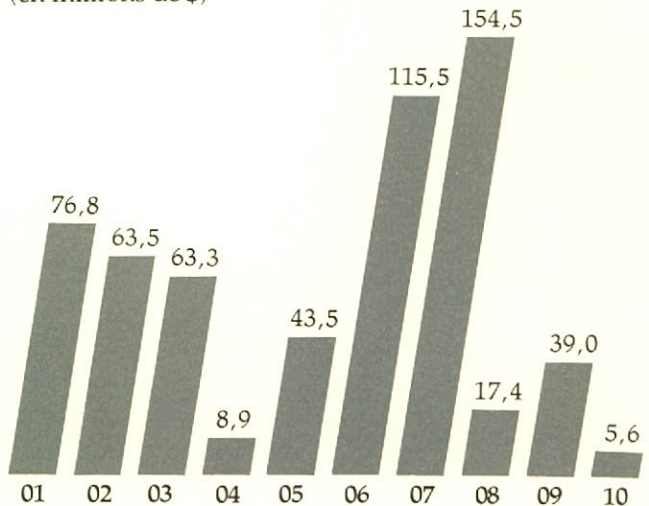
De plus, nous croyons qu'aux succès obtenus en matière de prêts aux constructeurs devraient rapidement venir s'ajouter ceux provenant de prêts hypothécaires pour des projets de grande importance comme les copropriétés divisées ou «condominiums», lesquelles offrent un potentiel très intéressant.

En ce qui concerne le portefeuille de prêts garantis par l'Office du crédit agricole du Québec, il n'a pas connu de croissance en 1982. Cependant, il représente 18 % du total des prêts de la Fiducie du Québec. Du côté de nos activités dans le domaine du crédit commercial et industriel, elles ont enregistré en 1982 un important ralentissement en raison de la prudence manifestée par les entreprises.

Daniel Boisvert  
Prêts hypothécaires  
Louise Gagnon  
Prêts hypothécaires  
Sylvie Lalonde  
Prêts hypothécaires



Valeur des prêts hypothécaires  
par région économique  
(en millions de \$)

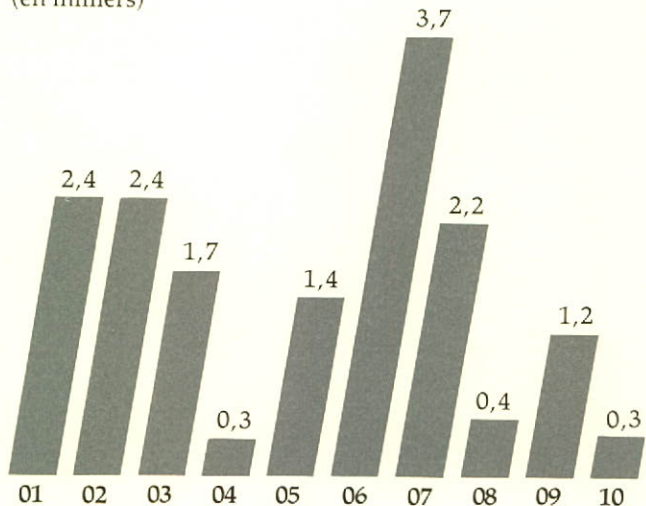


Bien que nous explorons de nouvelles avenues, le portefeuille de financement hypothécaire de la Fiducie du Québec demeure largement centralisé dans le secteur résidentiel. Ce secteur regroupe en effet près de 73 % du total des prêts, dont 23 % sur multiplex. Les immeubles semi-commerciaux, commerciaux et industriels représentent, quant à eux, 10 % du portefeuille. Mentionnons que l'importance des prêts hypothécaires assurés a encore augmenté en 1982, ces types de prêts représentant plus de 70 % de l'ensemble.

Quant au pourcentage de dossiers accusant un retard de paiement, il est passé de 2,0 % en 1981 à 2,8 % en 1982. Cette augmentation est évidemment liée de très près à la détérioration de l'économie. Cependant, nous sommes persuadés que cette situation s'atténuera graduellement au cours des mois à venir.

Pour 1983, la reprise anticipée devrait favoriser une croissance plus rapide et plus importante du secteur du financement hypothécaire. En effet, la demande en matière de prêts hypothécaires enregistrera une forte augmentation en raison de la baisse soutenue des taux d'intérêt, des programmes gouvernementaux d'aide à l'habitation et des tendances constatées en matière de construction et de rénovation, sans oublier le fait que beaucoup d'acheteurs potentiels vont réaliser leurs projets.

Nombre de dossiers  
de prêts hypothécaires  
par région économique  
(en milliers)

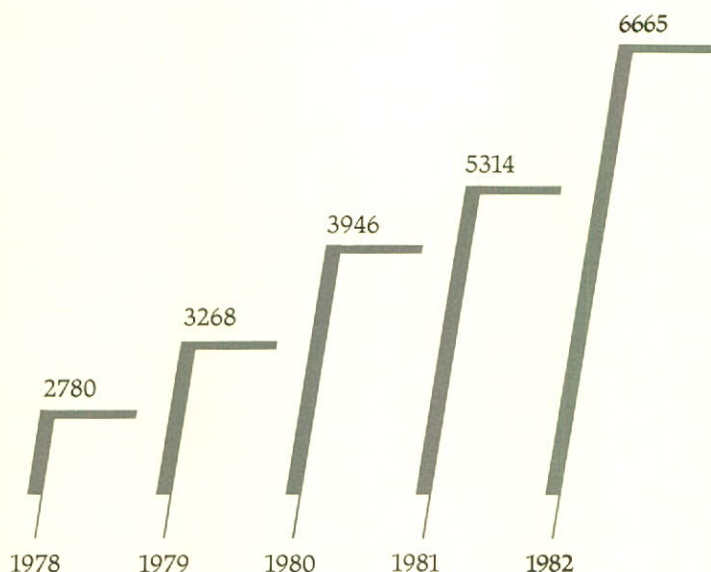


Régions économiques

01 Gaspésie	06 Montréal
02 Saguenay — Lac Saint-Jean	07 Montréal métropolitain
03 Québec	08 Outaouais
04 Trois-Rivières	09 Abitibi — Témiscamingue
05 Cantons de l'Est	10 Nouveau Québec, Côte Nord

## Biens administrés

(en millions de \$)



## SERVICES DE GESTION

En matière de services de gestion, le plan de développement que nous avons adopté et mis en application, il y a quelques années, et qui concerne les comptes de sociétés et les caisses de retraite, produit les résultats escomptés. En 1982, les portefeuilles sous gestion ont totalisé 451 \$ millions ce qui représente une croissance de 35 %. Une telle progression est le fruit des efforts de notre équipe et de la qualité de notre gestion. Mentionnons que notre équipe a maintenant atteint le niveau de spécialisation que nous visons.

L'année 1982 a été pleine de défis pour nos services. En effet, dans un contexte économique où les scénarios de reprise et de récession prolongée se sont souvent confrontés, notre équipe de gestion a développé son propre scénario et aligné sa politique de placements en conséquence. Les rendements qu'elle a obtenus sont probants. Divers organismes externes qui analysent périodiquement les performances d'un grand nombre de gestionnaires ont classé plusieurs de nos fonds parmi les meilleurs de leur catégorie au Canada et ce, pour des périodes variant de 1 an à 10 ans. Parmi ceux-ci, l'étude B.J. Vincent place notre fonds commun obligations au premier rang de sa catégorie pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1982 avec un rendement de 41 %. Quant à notre fonds commun hypothèques, la même étude le classe au deuxième rang pour la période de 10 ans prenant fin également le 31 décembre 1982. Enfin, notre Fonds Desjardins Actions a remporté, toujours selon l'étude B.J. Vincent, la première

place parmi les fonds similaires de compagnies de fiducie et ce, également pour la période de 10 ans terminée le 31 décembre 1982.

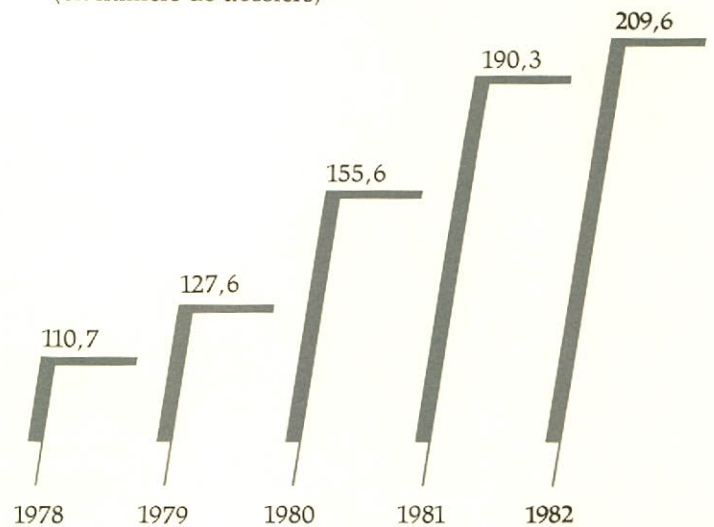
En ce qui a trait à nos activités de garde de valeurs, nous avons maintenu tout au long de 1982 un rythme de développement très rapide. Le 31 décembre 1982, les valeurs dont nous avons la garde atteignaient 4,3 \$ milliards, soit une augmentation de 24,5 % par rapport à la même date en 1981.

À ce chapitre, tout en conservant un lien privilégié avec notre clientèle provenant du Mouvement Desjardins, nous avons poursuivi durant l'année la mise sur pied d'un réseau de clients distincts, soit les sociétés, et avons ajouté à notre liste de nouveaux comptes d'importance. Dans beaucoup de cas, nous avons bénéficié du support de cadres et administrateurs de fédérations, de caisses populaires et de caisses d'économie. Ces personnes sont souvent en mesure d'identifier dans leur région, des organismes à la recherche d'un gardien de valeurs. Nous les remercions de leur étroite collaboration.



## Régimes d'épargne enregistrés administrés pour des institutions financières

(en milliers de dossiers)




## SERVICES FIDUCIAIRES

Les honoraires provenant des services fiduciaires aux sociétés ont connu une croissance de 33 % en 1982.

Ce pourcentage fort élevé est attribuable à deux principaux facteurs. D'une part, la vente des obligations d'épargne du Québec, en juin dernier, a occasionné un fort rythme d'activités dans notre service, étant donné que nous avons reçu du Ministère des Finances le mandat de registraire de cette émission. D'autre part, les caisses populaires et d'économie Desjardins ont eu plus souvent recours à nos services en matière d'acte de fiducie dans leurs opérations de financement commercial.

Ces interventions se sont ajoutées à notre base de mandats qui nous proviennent, en nombre toujours croissant, de prêteurs à terme et de banques qui retiennent nos services dans leurs opérations de financement.



Jean-Claude Levac  
*Garde de valeurs*  
Nicole Hallé  
*Gestion de portefeuilles*  
Francine Wegrzynowski  
*Garde de valeurs*  
Claude Caty  
*Gestion de portefeuilles*

Quant aux services fiduciaires aux individus, ils se sont également développés à un rythme soutenu au cours de la dernière année. Soulignons que nous avons réuni dans un même service, les fonctions fiduciaires destinées aux individus et aux successions. Nous croyons que la qualité de l'équipe et du service que nous pouvions dégager de cette opération profitera à ces deux catégories de clients.

En ce qui a trait aux divers régimes enregistrés d'épargne que nous administrons pour d'autres institutions financières, nous en comptons le 31 décembre 1982 plus de 165 000 comparativement à 132 000 en 1981.

Toutefois, le nombre de dossiers de régimes enregistrés d'épargne-logement a diminué de 8 000 pour atteindre 46 000. Cette chute s'explique évidemment par l'annonce de l'abolition des avantages fiscaux reliés à ces régimes à compter de l'année 1983 par le Gouvernement du Québec et par une augmentation des demandes de remboursement à la suite de l'entrée en vigueur du programme Corvée-Habitation.

Jean-Guy Diamond  
*Services fiduciaires*  
Sylvie Lussier  
*Services fiduciaires*  
André Cloutier  
*Services fiduciaires*







Le Conseil d'administration est responsable des états financiers destinés aux actionnaires. Il délègue à la Direction la responsabilité de les préparer et au Comité de vérification, celle de les réviser. La Direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables. Le Service de vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement de ce système. Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels exigent, à certains égards, des estimations et des jugements de la Direction.

La firme Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, comptables agréés, a été nommée vérificateur externe de la Fiducie du Québec pour l'exercice 1982. Leur rapport présenté ci-contre exprime une opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble et leur conformité aux principes comptables généralement reconnus. Le Comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent avec ou sans la Direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers. Les membres du Comité de vérification ne sont liés à la Fiducie du Québec qu'à titre d'administrateur. Sur recommandation du Comité de vérification, le Conseil d'administration de la Fiducie du Québec a approuvé les états financiers.

A. Hervé Hébert  
*Président*

Raymond A. Reid  
*Vice-président et directeur général*

Montréal, le 10 février 1983

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Fiducie du Québec au 31 décembre 1982, ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, et nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, à la lumière des renseignements et des explications fournis et tel qu'il appert aux livres de la compagnie, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1982, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré, & Associés  
*Comptables agréés*

Montréal, le 10 février 1983



## Résultats consolidés

Exercice clos le 31 décembre

	1982	1981
<b>Revenus</b>		
Revenus de placements	92 468 000 \$	77 136 000 \$
Honoraires	9 410 000	7 792 000
	101 878 000	84 928 000
<b>Dépenses</b>		
Intérêts versés	81 463 000	68 615 000
Salaires et avantages sociaux	10 436 000	8 641 000
Autres dépenses	6 448 000	5 611 000
Amortissements	327 000	288 000
	98 674 000	83 155 000
<b>Bénéfice avant impôts sur le revenu reportés</b>	3 204 000	1 773 000
Impôts sur le revenu reportés	1 322 000	818 000
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	1 882 000	955 000
Perte sur réalisation de placements moins la récupération des impôts sur le revenu reportés y afférents (note 6)	361 000	191 000
<b>Bénéfice net</b>	1 521 000 \$	764 000 \$
<b>Bénéfice par action</b>		
Bénéfice d'exploitation	10,52 \$	5,88 \$
Bénéfice net	8,50 \$	4,70 \$

## Bénéfices consolidés non répartis

Exercice clos le 31 décembre

	1982	1981
Solde au début	3 195 000 \$	2 687 000 \$
Bénéfice net	1 521 000	764 000
	4 716 000	3 451 000
Dividendes	374 000	256 000
Solde à la fin	4 342 000 \$	3 195 000 \$

# Bilan consolidé

le 31 décembre

## Actif

	1982	1981
<b>Placements</b>		
Encaisse et dépôts à court terme	50 148 000 \$	23 131 000 \$
Titres (note 2)		
Obligations	131 438 000	107 809 000
Actions	4 850 000	614 000
	136 288 000	108 423 000
Prêts		
Prêts hypothécaires	489 470 000	455 711 000
Prêts sur billets	26 239 000	36 117 000
	515 709 000	491 828 000
	702 145 000	623 382 000
Intérêts courus	13 945 000	13 469 000
	716 090 000	636 851 000
<b>Autres éléments d'actif</b>		
Comptes-clients	3 845 000	3 682 000
Souscriptions à recevoir	—	161 000
Immobilisations (note 3)	2 541 000	2 004 000
Excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de la filiale à la date d'acquisition	1 053 000	1 119 000
Autres	319 000	181 000
	7 758 000	7 147 000

723 848 000 \$ 643 998 000 \$



## *Passif*

	1982	1981
<b>Dépôts garantis (note 4)</b>		
Dépôts	651 574 000 \$	582 292 000 \$
Intérêts courus et autres	33 734 000	28 424 000
	685 308 000	610 716 000
<b>Autres éléments de passif</b>		
Comptes-fournisseurs et autres	2 125 000	1 596 000
Solde du prix d'achat des actions de la filiale, sans intérêt, remboursable par divers versements annuels, échéant le 1 <sup>er</sup> mai 1991	846 000	866 000
Prêts en sous-ordre, consentis par des actionnaires, au taux de base plus 1/2 de 1%, échéant en 1986 et 1987	9 465 000	8 494 000
Dividendes à payer	—	256 000
	12 436 000	11 212 000
<b>Impôts sur le revenu reportés</b>	2 395 000	1 449 000
	700 139 000	623 377 000

## *Avoir des actionnaires*

<b>Capital-actions</b>		
Autorisé		
250 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis		
187 189 actions entièrement libérées	18 719 000	16 648 000
4 233 actions non entièrement libérées	—	423 000
	18 719 000	17 071 000
<b>Surplus d'apport</b>	648 000	355 000
<b>Bénéfices non répartis</b>	4 342 000	3 195 000
	23 709 000	20 621 000
	723 848 000 \$	643 998 000 \$

Jean-Paul Léonard  
A. Hervé Hébert

## *Évolution de la situation financière consolidée*

Exercice clos le 31 décembre

	1982	1981
<b>Provenance des fonds</b>		
Bénéfice net	1 521 000 \$	764 000 \$
Éléments qui ne constituent pas une utilisation des fonds:		
Amortissements	327 000	288 000
Impôts sur le revenu reportés	946 000	558 000
Fonds provenant de l'exploitation	2 794 000	1 610 000
Augmentation des dépôts garantis	74 592 000	76 375 000
Augmentation des autres éléments de passif	1 224 000	1 911 000
Produit de l'émission d'actions ordinaires	1 941 000	1 942 000
	80 551 000	81 838 000
<b>Utilisation des fonds</b>		
Augmentation (diminution) des fonds représentée par les placements suivants:		
Encaisse et dépôts à court terme	27 017 000	16 356 000
Obligations	23 629 000	11 945 000
Actions	4 236 000	181 000
Prêts hypothécaires	33 759 000	41 900 000
Prêts sur billets	( 9 878 000)	7 771 000
Intérêts courus	476 000	3 932 000
	79 239 000	82 085 000
Augmentation (diminution) des autres éléments d'actif	938 000	(503 000)
Dividendes	374 000	256 000
	80 551 000 \$	81 838 000 \$



**1 Conventions comptables**

## Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la compagnie et de sa filiale en propriété exclusive, Les Placements Collectifs Inc.

## Placements

Les obligations sont inscrites à leur coût amorti alors que les actions et les prêts le sont au coût.

## Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine moins l'amortissement accumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 20% pour le mobilier et les appareils de bureau. La méthode de l'amortissement linéaire est utilisée, d'une part, pour les améliorations locatives sur la durée des baux et, d'autre part, pour le système téléphonique et l'aménagement de la salle d'ordinateur à des taux annuels variant de 10% à 35%.

## Excédent du coût de l'investissement

L'excédent du coût de l'investissement sur la valeur comptable des actions de la filiale à la date

d'acquisition est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans depuis 1974. Cet amortissement représente un montant de 66 000 \$ par année.

## Impôts sur le revenu reportés:

La compagnie pourvoit aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts. Les impôts sur le revenu reportés résultent principalement du fait que la compagnie réclame, pour fins d'impôts, des réserves et des allocations du coût en capital supérieures aux dépenses inscrites aux livres.

## Bénéfice par action

Le bénéfice par action a été calculé sur la moyenne pondérée des actions émises durant l'exercice.

## Biens administrés ou détenus

Les biens administrés et les biens détenus pour les comptes en fidéicommiss ne figurent pas au bilan consolidé mais sont tenus séparément des fonds de la compagnie et sont inscrits aux livres de façon à indiquer les comptes auxquels ils appartiennent.

**2 Titres**

	1982		1981	
	Valeur comptable	Valeur du marché	Valeur comptable	Valeur du marché
Obligations				
Gouvernements	61 682 000 \$	61 241 000 \$	53 040 000 \$	43 055 000 \$
Municipalités et commissions scolaires	60 697 000	63 467 000	48 417 000	43 038 000
Autres corporations	9 059 000	9 050 000	6 352 000	5 182 000
	131 438 000	133 758 000	107 809 000	91 275 000
Actions	4 850 000	5 302 000	614 000	548 000
	136 288 000 \$	139 060 000 \$	108 423 000 \$	91 823 000 \$

### 3 Immobilisations

	1982		1981	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et appareils de bureau	1 747 000 \$	1 184 000 \$	563 000 \$	652 000 \$
Améliorations locatives	1 780 000	519 000	1 261 000	1 352 000
Système téléphonique	533 000	16 000	517 000	
Aménagement de la salle de l'ordinateur	213 000	13 000	200 000	
	4 273 000 \$	1 732 000 \$	2 541 000 \$	2 004 000 \$

### 4 Dépôts garantis

Les actifs détenus pour ces comptes se détaillent comme suit:

	1982	1981
Encaisse et dépôts à court terme	39 803 000 \$	11 402 000 \$
Obligations	120 522 000	101 030 000
Actions	4 271 000	29 000
Prêts hypothécaires	480 675 000	448 380 000
Prêts sur billets	25 950 000	35 810 000
Intérêts courus	14 087 000	14 065 000
	685 308 000 \$	610 716 000 \$

Les échéances de ces dépôts sont comme suit:

Moins d'un an	55 %	50 %
Un an à cinq ans	41 %	45 %
Cinq ans et plus	4 %	5 %

### 5 Prêts en sous-ordre et avoir des actionnaires

Au cours de l'exercice, des actionnaires ont consenti à la compagnie des prêts en sous-ordre d'un montant de 971 000 \$. De plus, la compagnie a émis 16 478 actions pour une considération de 1 941 000 \$ payés comptant. La différence de 293 000 \$ entre le prix payé lors de l'émission et la valeur nominale des actions a été portée en augmentation du surplus d'apport.

La Fiducie du Québec sollicitera à nouveau ses actionnaires au cours de l'année 1983 pour des souscriptions additionnelles de 2 000 000 \$ de capital-actions et de 1 000 000 \$ de prêts en sous-ordre conformément à son programme de capitalisation qui prévoit des injections additionnelles totalisant 6 000 000 \$ de capital-actions et 3 000 000 \$ de prêts en sous-ordre d'ici 1985.



## 6 Perte sur réalisation de placements

La perte sur réalisation de placements se détaille comme suit:

	1982	1981
Augmentation nette de la provision pour pertes éventuelles sur prêts hypothécaires	865 000 \$	399 000 \$
Profit sur réalisation d'actions et d'obligations	162 000	12 000
Perte avant impôts sur le revenu	703 000	387 000
Récupération des impôts sur le revenu reportés	342 000	196 000
Perte	361 000 \$	191 000 \$

## 7 Opérations conclues avec des apparentés

La Fiducie du Québec est une société du Mouvement des Caisses populaires et d'économie Desjardins. Dans le cours normal de ses opérations, elle a effectué des transactions avec les autres sociétés membres du M.C.P.É.D. et d'autres organismes apparentés selon des normes commerciales régulières.

Ces opérations ont généré des revenus de 4 413 000 \$ et des dépenses de 5 283 000 \$. Elles se composent principalement de revenus de placements, d'honoraires, d'intérêts versés sur des dépôts garantis et des prêts en sous-ordre, de loyers et de dépenses d'informatique.

De plus, des primes d'assurance-vie totalisant environ 1 500 000 \$ ont été perçues relativement aux prêts hypothécaires et remises à une société du M.C.P.É.D.

Le 31 décembre 1982, il y avait au bilan des placements d'environ 1 800 000 \$ auprès de sociétés membres du M.C.P.É.D. et des dépôts garantis de 18 200 000 \$ de telles sociétés.

## 8 Engagements

Les engagements en vertu de baux à long terme sur des espaces à bureaux et de l'équipement informatique sont de 26 246 000 \$ jusqu'à leurs échéances et se détaillent comme suit pour les cinq prochains exercices:

1983	2 091 000 \$
1984	2 091 000
1985	1 850 000
1986	1 425 000
1987	1 392 000

Les engagements pour prêts hypothécaires non déboursés au 31 décembre 1982 sont de 39 144 000 \$.

## Échéancier des placements

### Fonds garanti

en milliers de \$, le 31 décembre

	TOTAL	1983	1984	1985	1986	1987	1988
							et après
Encaisse et dépôts à court terme	50 148 \$	50 148 \$	—	—	—	—	—
Obligations							
Gouvernements fédéral et provincial et organismes parapublics	61 682	5 352	5 075	24 071	2 729	5 276	19 179
Municipalités et commissions scolaires	60 699	9 153	6 459	14 389	6 579	9 991	14 128
Corporations	9 057	652	986	1 600	200	4 030	1 589
Actions	4 850	—	269	—	1 522	1 900	1 159
Prêts hypothécaires	489 470	245 418	105 793	96 841	30 574	8 322	2 522
Prêts sur billets	26 239	22 696	539	482	526	429	1 567
	702 145 \$	333 419 \$	119 121 \$	137 383 \$	42 130 \$	29 948 \$	40 144 \$

L'échéancier des prêts hypothécaires tient compte de l'amortissement normal de nos prêts. Il tient également compte des remboursements avant terme que nous prévoyons selon

l'expérience vécue dans le passé. Il convient aussi de noter que les prêts hypothécaires agricole 5 ans dont les taux d'intérêt changent tous les six mois sont considérés comme échéant en 1983.

## Échéancier des dépôts et des rentes

### Fonds garanti

en milliers de \$, le 31 décembre

	TOTAL	1983	1984	1985	1986	1987	1988
							et après
Dépôts à demande	25 756 \$	25 756 \$	—	—	—	—	—
Dépôts à terme et rentes	625 818	331 969	94 942	119 744	30 316	21 690	27 157
	651 574	357 725	94 942	119 744	30 316	21 690	27 157
Prêts en sous-ordre consentis par des actionnaires	9 465	—	—	—	8 494	971	—
	661 039 \$	357 725 \$	94 942 \$	119 744 \$	38 810 \$	22 661 \$	27 157 \$



## Rétrospective des résultats des cinq dernières années

en millions de \$, le 31 décembre

	1982	1981	1980	1979	1978
<b>Revenus</b>					
Honoraires	9,4 \$	7,8 \$	7,1 \$	5,7 \$	5,3 \$
Commissions nettes de courtage immobilier	—	—	2,0	2,4	2,0
Revenus nets de placements	11,0	8,5	7,2	5,6	4,0
	20,4	16,3	16,3	13,7	11,3
<b>Dépenses</b>					
Salaires et avantages sociaux	10,4	8,6	8,3	6,9	5,7
Autres dépenses d'opération	6,8	5,9	7,0	6,0	4,9
	17,2	14,5	15,3	12,9	10,6
<b>Bénéfice avant impôts sur le revenu</b>	3,2	1,8	1,0	0,8	0,7
<b>Perte sur réalisation de placements</b>	1,7	1,0	0,5	0,5	0,3
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	1,5 \$	0,8 \$	0,5 \$	0,3 \$	0,4 \$

## Croissance du volume des principaux secteurs d'activités

en millions de \$, le 31 décembre

	1982	1981	1980	1979	1978
Prêts hypothécaires	588 \$	560 \$	515 \$	411 \$	325 \$
Fonds Desjardins	76	69	83	79	74
Fonds garanti	685	611	534	452	332
Gestion de portefeuilles	451	334	297	229	206
Garde de valeurs	4 314	3 459	2 397	2 083	1 825
Émissions d'obligations	5 087	4 796	4 594	4 361	3 943

## Complémentarité de nos services



### MODES D'ÉPARGNE

La vaste gamme des modes d'épargne offerts par la Fiducie du Québec illustre bien le dynamisme de l'entreprise dans ce secteur d'activités. Quant à la qualité et à la variété de ces modes d'épargne, elles reflètent l'un des objectifs de base de la compagnie qui est d'offrir des produits qui correspondent réellement aux besoins et aux attentes de sa clientèle-cible. Mentionnons à ce sujet que le développement de produits à la Fiducie du Québec se fait toujours dans la perspective d'offrir des services complémentaires à ceux des caisses populaires et d'économie Desjardins.

Au chapitre des certificats de dépôt, la Fiducie du Québec publie le *Guide des dépôts garantis* qui renseigne l'épargnant sur les différences entre chaque type de dépôts. Rappelons que l'entreprise offre plusieurs formules de dépôts dont les termes varient de 1 jour à 5 ans, ces derniers pouvant porter des intérêts composés. Les personnes qui sont intéressées par les certificats à court terme mais qui ne veulent pas se soucier du renouvellement de leur dépôt auront avantage à utiliser le nouveau Dépôt à renouvellement automatique. Ce renouvellement peut porter sur le capital seulement ou sur le capital augmenté des intérêts.

Dans le secteur des fonds de placement, le concept des Fonds Desjardins de la Fiducie du Québec est nouveau et original. Il intéressera la personne qui recherche un équilibre ponctuel dans la répartition de ses placements et un rendement supérieur aux placements conventionnels, mais qui n'a pas les ressources, ni le temps nécessaire pour gérer efficacement un portefeuille individuel.

Le concept des Fonds Desjardins repose sur la diversification des placements. Pour aider l'épargnant à bien comprendre ce concept et avant tout à connaître ce que sont les fonds de placement et ceux de la Fiducie du Québec, nous publions le *Guide des fonds de placement*.

En ce qui concerne la diversification des placements, qu'il suffise de dire qu'en raison de la conjoncture économique qui peut les favoriser, certains fonds offrent de meilleures perspectives de rendement et qu'il est avantageux pour l'épargnant de suivre cette évolution. À cet effet, la Fiducie du Québec fait parvenir trimestriellement aux participants de ses Fonds Desjardins un outil précieux, le bulletin *Informations financières* qui suggère différentes répartitions établies selon trois degrés de risque.

En ce qui a trait aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, la Fiducie du Québec est devenue au fil des ans un chef de file. À son vaste choix de régimes qui comprennent le Reér Dépôts garantis, le Reér Fonds Desjardins, le Reér Gestion autonome, le Reér Obligations d'épargne, le Reér Sodeq, le Reér Collectif et le Reér de Groupe, s'ajoute maintenant le Reér Plan A. Ce nouveau régime s'adresse aux membres des Sociétés d'entraide économique.

Consciente que les régimes enregistrés d'épargne-retraite en général et ceux de la Fiducie du Québec peuvent paraître complexes à beaucoup de personnes, l'entreprise publie le *Guide des régimes enregistrés d'épargne-retraite* qui explique dans une langue à la portée de tous ce que sont ces régimes et ce qui les différencie entre eux ainsi que ceux qu'elle offre.





La Fiducie du Québec, dans le secteur des modes d'épargne, est non seulement sensibilisée aux besoins des individus mais elle l'est autant à ceux des entreprises, des associations et des syndicats en mettant à la disposition de leurs membres des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs et de groupes, et des fonds d'épargne. Des brochures et guides présentent ces services.

Là ne s'arrête pas la Fiducie du Québec en matière de modes d'épargne. Même s'ils ont été modifiés par les gouvernements, les régimes de participation différée aux bénéfices et les régimes enregistrés d'épargne-logement comportent encore des avantages intéressants et répondent à des besoins spécifiques. Les véhicules de placement que propose la Fiducie du Québec pour ces régimes, permettent des rendements intéressants et ce, tout en laissant de la latitude aux épargnants.

Dans le secteur de l'épargne et comme dans tous ses autres secteurs d'activités, la Fiducie du Québec est innovatrice et vit pleinement son rôle d'institution financière du Mouvement Desjardins consciente de sa mission de complémentarité auprès des caisses populaires et d'économie.

Guy Lamer  
*Administration, Modes d'épargne*  
Diane Beaulieu  
*Services administratifs*  
Ginette Daoust  
*Services comptables*  
Raï Deneault  
*Informatique*

Jean-Pierre Turcot  
*Administration, Modes d'épargne*  
Colombe Léveillé  
*Administration, Modes d'épargne*  
André Pronovost  
*Prêts hypothécaires*

## FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE

L'augmentation marquée des attentes des consommateurs en matière de financement hypothécaire et l'évolution rapide des formes traditionnelles de logement au cours des dernières années ont un effet direct sur les activités de financement hypothécaire de la Fiducie du Québec que ce soit pour les projets de petite, moyenne ou grande envergure.

L'entreprise ne cesse, en effet, d'étudier de nouveaux concepts, tout en offrant au public et plus particulièrement aux constructeurs, une vaste gamme de prêts hypothécaires qui s'adaptent à la plupart des grands secteurs du financement hypothécaire. Qu'il s'agisse de prêts hypothécaires sur maisons unifamiliales, duplex, triplex ou multiplex en passant par les copropriétés divisées ou «condominium», la Fiducie du Québec dispose d'une variété de mécanismes et de formules qui permettent, grâce au jeu des termes ou des types de taux, de répondre aux besoins précis de chaque emprunteur.

Parmi les divers concepts à l'étude, soulignons que des recherches intensives ont permis la création de nouveaux produits dont les caractéristiques et avantages



viendront compléter les services offerts. De fait, un prêt à paiements contrôlés et à taux variable ainsi qu'une hypothèque ouverte dont le terme n'excèdera pas un an, ont été élaborés et seront commercialisés sous peu. Ils satisferont sans doute les emprunteurs qui entendent tirer profit des variations des taux d'intérêt.

Quant à l'apport de la Fiducie du Québec relativement aux autres secteurs du financement hypothécaire, il est tout aussi important. La compétence et l'expertise de l'entreprise lui permettent de répondre rapidement à toute demande en matière de prêts sur immeubles semi-commerciaux, commerciaux et industriels ainsi que de prêts aux organismes sans but lucratif et aux agriculteurs.

Du côté des activités visant plus particulièrement les constructeurs d'habitations qui constituent l'une des clientèles les plus importantes de l'entreprise et aussi l'une des plus exigeantes de par sa spécialisation, la Fiducie du Québec offre un service spécialisé ainsi qu'un large éventail de modalités et de produits. Pensons, par exemple, au financement intérimaire à taux fixe ou flottant, à l'achat de réduction d'intérêt, à l'option du paiement anticipé de l'intérêt, aux hypothèques à taux redressable, au financement à long terme, aux programmes gouvernementaux et autres.

En dernier lieu, il importe de souligner l'intérêt croissant de la Fiducie du Québec, pour une participation croissante dans le domaine des prêts hypothécaires de grande importance. Il s'agit là d'un secteur où la Fiducie du Québec se taille rapidement une réputation tout aussi solide que celle acquise au niveau des mécanismes de financement destinés aux entreprises. Ces mécanismes, le contrat de vente conditionnelle et le nantissement

commercial, concernent l'achat ou la rénovation d'équipement et de machinerie.

Somme toute, l'évolution de la gamme de produits de financement hypothécaire de la Fiducie du Québec en fait un intervenant de premier ordre parmi les compagnies de fiducie au Québec sur le marché du financement hypothécaire.

## SERVICES DE GESTION

La Fiducie du Québec offre à sa clientèle des services de gestion de portefeuilles de caisses de retraite ou de sociétés ainsi que la garde de valeurs.

La popularité grandissante de ces activités est sans aucun doute attribuable au fait que l'entreprise gère chaque portefeuille de façon à en maximiser le rendement et ce, tout en respectant ses caractéristiques comme le niveau de risque qu'il peut subir. Pour donner un tel service, la Fiducie du Québec confie chaque portefeuille à un seul conseiller en placements qui voit personnellement à sa gestion.

Bien que chaque portefeuille soit géré individuellement, l'entreprise dispose d'une politique globale de placement qui est soigneusement élaborée. Cette politique est publiée sous le titre de *Politique intégrée de placement* et elle est distribuée à chaque client. Elle permet au détenteur de chaque portefeuille confié à l'entreprise de bien comprendre tous les éléments sur lesquels la Fiducie du Québec fonde ses recommandations. *La Politique intégrée de placement* est en effet un document qui interprète les données économiques et financières pouvant influencer



Colette Beauchamp  
*Services corporatifs*

Christiane Corriveau  
*Fonds garanti et Fonds propre*

Denis Noreau  
*Gestion de portefeuilles*



le cours des différents marchés. Elle présente des opinions établies à l'aide de calculs sur ordinateur.

C'est ainsi, par exemple, que sont déterminées, selon la conjoncture et diverses prévisions, les proportions optimales à investir sur les marchés hypothécaires, obligataires ou des actions. En plus de bénéficier du service personnalisé d'un conseiller en placements, nos clients profitent de la compétence de chaque membre de notre équipe de gestion. Enfin, chaque client, s'il le désire, peut rencontrer aussi souvent qu'il le souhaite son conseiller en placements pour réévaluer son portefeuille et discuter de son évolution.

Comme on le sait, la Fiducie du Québec assure également la garde de valeurs avec ou sans gestion de titres. Ce service ne cesse de prendre de l'ampleur et de se sophistiquer. En effet, grâce à l'accroissement continu de notre clientèle, l'informatique joue maintenant un rôle très important dans la garde de valeurs. Notre personnel est ainsi davantage disponible et il est en mesure de répondre rapidement et efficacement aux demandes qui lui parviennent.

## SERVICES FIDUCIAIRES

L'un des rôles fondamentaux de la Fiducie du Québec en tant que composante du Mouvement Desjardins est d'assurer l'ensemble des services fiduciaires traditionnels tant aux sociétés qu'aux individus.

En ce qui a trait aux services fiduciaires aux sociétés, la Fiducie du Québec assume non seulement son rôle traditionnel de fiduciaire d'émissions d'obligations, mais aussi ceux de registraire, d'agent de transfert, d'agent

émetteur, d'agent de livraison et d'agent payeur. Ces différentes fonctions amènent l'entreprise à participer de très près à des opérations de financement commercial s'adressant aux sociétés privées et publiques ainsi qu'aux gouvernements et organismes para-gouvernementaux comme les municipalités et commissions scolaires.

Du côté des services fiduciaires aux individus, l'intégration de la gestion de portefeuilles individuels nous permet de compléter la gamme des services rendus aux particuliers et de leur offrir ainsi en matière de placements toute l'expertise et les services requis devant les nombreux changements auxquels ils sont confrontés. Rappelons que notre rôle d'exécuteur testamentaire ou de mandataire à celui qui a été désigné exécuteur testamentaire s'avère précieux pour régler les nombreuses étapes du règlement d'une succession, de l'administration d'une fiducie testamentaire ou autres.

Tous nos services fiduciaires sont sous la responsabilité de spécialistes qui allient connaissances techniques et sens des relations humaines.

## Conseil d'administration

\***Jean-Paul Léonard**, notaire  
Président du conseil  
Administrateur,  
Caisse populaire de Saint-Jérôme

\***A. Hervé Hébert**, actuaire  
Président

\***Georges O. Langlois**, notaire  
1<sup>er</sup> Vice-président du conseil

Vice-président,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Québec

\***François Richard**, c.a.  
2<sup>e</sup> Vice-président du conseil

1<sup>er</sup> Vice-président  
et directeur général,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Montréal et  
de l'Ouest-du-Québec

**Arthur Bélanger**  
Commissaire de crédit,  
Caisse populaire Saint-Siméon  
(Comté Bonaventure)  
Président du Conseil de  
surveillance,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de la Péninsule et  
des Îles

**Marcel Bergeron**  
Directeur,  
Caisse populaire Taschereau  
Vice-président,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de l'Abitibi

**Gilles Cantin**  
Directeur,  
Caisse populaire de Normandin  
1<sup>er</sup> Vice-président,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins du Saguenay —  
Lac Saint-Jean

\***Paul R. Charbonneau**  
Directeur général,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Lanaudière

**Yves Chartier**, ingénieur  
Président,  
Caisse populaire de  
l'Université Laval

\*\***Nicolas Hallé**  
Directeur,  
Caisse populaire Saint-Robert  
de Rimouski  
Vice-président,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins du Bas Saint-Laurent

**Yves R. Léonard**, notaire  
Vice-président,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Montréal  
et de l'Ouest-du-Québec

\*\***André René**  
Directeur,  
Caisse populaire de Victoriaville  
Vice-président,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins du Centre du Québec

\***G. Roger Roy**, pharmacien  
Président,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de l'Estrie

**Gaston Saint-Roch**  
Directeur,  
Caisse populaire Bourg-Joli  
de Saint-Hyacinthe  
Président de la Commission  
de crédit,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Richelieu-Yamaska

\*\***Yvon Séguin**  
Directeur-adjoint,  
Caisse d'économie des  
Policiers de la CUM  
Président,  
Fédération des caisses d'économie  
Desjardins du Québec

**Bernard Turmel**  
Directeur,  
Caisse populaire  
Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
Administrateur,  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Québec

\*Membre du Comité exécutif

\*\*Membre du Comité de  
vérification



## Membres de la Direction

**A. Hervé Hébert**  
Président

**Raymond A. Reid**  
Vice-président et  
directeur général

**Yvan Drouin**  
Vice-président,  
Services de contrôle

**Jean-Pierre Duguay**  
Vice-président,  
Services financiers

**Jacques V. Goyer**  
Vice-président,  
Services corporatifs

**Bernard Larue**  
Vice-président,  
Finance et Trésorerie

**Guy Vallée**  
Vice-président,  
Affaires juridiques  
et Secrétaire

**Reynald Audet**  
Économiste

**André Beaudoin**  
Directeur des  
Services administratifs

**Claude Caty**  
Conseiller senior en placements

**André Cloutier**  
Directeur des Services fiduciaires

**André Daigneault**  
Directeur des Prêts hypothécaires

**Jean-Guy Frenette**  
Directeur de la Garde de valeurs

**Gérald Gariépy**  
Directeur de la  
Gestion de portefeuilles

**Denis Jodoin**  
Directeur du Fonds garanti et  
du Fonds propre

**Michel Juneau**  
Directeur des Ventes,  
Régimes de groupes

**Guy Kavanagh**  
Directeur des Services comptables

**Guy Lamer**  
Directeur de l'Administration des  
modes d'épargne

**Jean-Claude Lupien**  
Directeur des Succursales

**Claude Mayette**  
Directeur des Communications

**Francine Morency**  
Secrétaire adjoint

**Jacques Robillard**  
Directeur des Ressources humaines

**Réjean Ruest**  
Directeur de la  
Vérification interne

**Paul Tétrault**  
Directeur de l'Informatique

# Bureaux de la Fiducie du Québec



**Siège social** 1, Complexe Desjardins  
14<sup>e</sup> étage  
(C.p. 34, succursale Desjardins)  
Montréal H5B 1E4  
(514) 286-9441  
1-800-361-6840

**Succursales** **Montréal**  
1, Complexe Desjardins  
Niveau Promenade  
(C.p. 34, succursale Desjardins)  
Montréal H5B 1E4  
(514) 286-3225  
1-800-361-6840 (poste 3225)

**Laval**  
Place Val des Arbres, Tour A  
1600, boulevard Saint-Martin est  
Laval H7G 4R8  
(514) 668-5223  
1-800-361-3803

**Québec**  
Place Belle Cour  
2600, boulevard Laurier  
Sainte-Foy G1V 2L1  
(418) 653-6811  
1-800-463-4792

**Sherbrooke**  
Place Jacques-Cartier  
1640, rue King ouest  
Sherbrooke J1J 2C3  
(819) 566-5667  
1-800-567-6920

**Chicoutimi**  
1, Place du Royaume  
Boulevard Talbot  
Chicoutimi G7H 1S4  
(418) 549-5746  
1-800-463-9657









une institution du  
mouvement des caisses  
populaires et d'économie  
desjardins